

# Ce qu'il faut retenir des actions en cours

## Études

- ✓ Inventaire faune / flore 4 saisons sur tout le périmètre
- ✓ Préparation des rechargements intermédiaires de sables (dossiers techniques, environnementaux et réglementaires en cours de montage avec les services de l'État)
- ✓ Lancement d'une étude sur la recomposition spatiale

## Suivi des ouvrages

- ✓ Concertation avec l'État et les riverains sur la gestion des ouvrages sur les 44 ha
- ✓ Mise à jour du plan communal de sauvegarde

## POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ CONSULTER

- ✓ le site Internet de la mairie de Lège-Cap Ferret : [www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)
- ✓ le site Internet du GIP Littoral Aquitain : [www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)
- ✓ le site Internet de la DREAL : [www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.fr) (rubrique « mer et littoral »)
- ✓ le site Internet du ministère : [www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr) (rubrique « Littoral et milieu marin »)
- ✓ le site de l'Observatoire de la Côte Aquitaine : [www.observatoire-cote-aquitaine.fr](http://www.observatoire-cote-aquitaine.fr)

## Travaux

- ✓ Surveillance étroite par la mairie et l'Observatoire de la Côte Aquitaine sur la Pointe
- ✓ Accompagnement des processus naturels avec l'ONF sur le secteur de la façade océanique

## Un enjeu majeur, une démarche collective

La gestion du trait de côte exige un travail partenarial avec tous les acteurs publics impliqués et avec les riverains concernés. La commune pilote la mise en œuvre du programme d'actions en lien étroit avec les services de l'État (en charge du suivi réglementaire), le Conservatoire du littoral (propriétaire d'une partie de la pointe océane), l'Observatoire de la Côte Aquitaine (appui scientifique), le GIP Littoral Aquitain (appui méthodologique) et les partenaires financiers (Région, FNADT, FEDER). Elle va déployer une étape de sensibilisation du public aux risques et solutions.



## TOUT SAVOIR SUR LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

### de Lège-Cap Ferret

## L'érosion, un défi collectif à relever

Le littoral de notre presqu'île, tant côté océanique que côté bassin, est soumis à **un phénomène d'érosion côtière**. Cela se traduit par des évolutions que chacun peut constater : **affaissement du cordon dunaire, recul du trait de côte, falaises d'érosion, fragilisation des ouvrages de protection**.

Ces dernières années, le phénomène a provoqué des reculs du trait de côte de plusieurs mètres sur la commune. Il constitue désormais un risque important pour les habitations et installations situées en arrière de la dune. Aujourd'hui **c'est un défi collectif que nous allons relever ensemble**.



Photo prise en 1975  
©Observatoire de la Côte Aquitaine, Michel Le Collen

## Une stratégie locale adaptée à nos spécificités



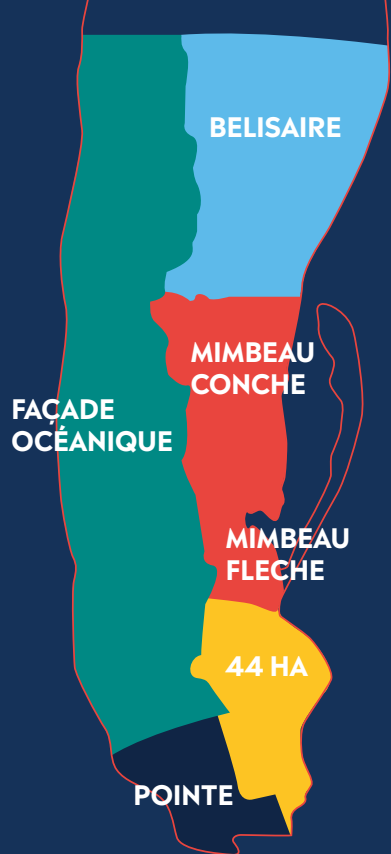
Photo 2018  
Conservatoire du Littoral  
@E. Lecornec

La stratégie locale est un dispositif national, décliné en Nouvelle-Aquitaine et destiné à organiser la gestion du trait de côte. À Lège-Cap Ferret, elle a été conçue et validée avec tous les partenaires institutionnels concernés : la Région, l'État, le GIP Littoral Aquitain, l'Union européenne (FEDER), le Conservatoire du Littoral, l'Observatoire de la Côte Aquitaine... Elle comprend trois éléments :

- une analyse du contexte et des enjeux ;
- une vision partagée des solutions à court terme (de quelques jours à quelques années), moyen terme (de quelques années à quelques décennies), long terme (plusieurs décennies) ;
- un programme d'action avec des financements.

## CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ FAIT...

- ✓ Les scénarios ont été élaborés
- ✓ Les solutions ont été identifiées
- ✓ Un programme d'action prévisionnel a été proposé avec plusieurs échéances de réalisation
- ✓ La recherche de financements est en cours de finalisation : Région, État, Union Européenne



## 6 secteurs clés à protéger

Fruit de 4 années d'analyses et d'études, notre stratégie locale se traduit concrètement par un programme d'action qui porte sur 6 secteurs clés à protéger.

Chacun des secteurs a fait l'objet d'une analyse multicritères pour déterminer collectivement les solutions les plus adaptées :

- **l'accompagnement des processus naturels**, réalisé avec l'ONF, qui consiste à retenir le sable en installant des plantations et/ou des clôtures ;
- **la lutte active souple**, qui consiste à apporter des rechargements de sable au fur et à mesure des besoins ;
- **la réfection et l'entretien** des ouvrages existants ;
- **des études prospectives sur la relocalisation.**

SECTEUR	SOLUTION RETENUE
La façade océanique	Accompagnement des processus naturels
La Pointe	Lutte active souple par rechargements massifs
Les 44 ha	Réfection et entretien des ouvrages existants
La conche du Mimbeau	Réfection et entretien des ouvrages existants
La flèche du Mimbeau	Lutte active souple
Bélisaire	Réfection et entretien des ouvrages existants



### CE QUI EST EN COURS...

- ✓ Tout notre littoral est étroitement surveillé, avec des contrôles réguliers effectués par l'Observatoire de la Côte Aquitaine et les services municipaux
- ✓ L'inventaire faune/flore sur 4 saisons est en cours sur l'ensemble du périmètre de la stratégie

## L'apparition d'un danger imminent : focus sur la Pointe et les 44 ha

Le 6 février 2019, le Préfet de la Gironde informe la mairie de Lège-Cap Ferret que « **le maintien du trait de côte à la pointe paraît très hypothétique à court-moyen terme** (de quelques jours à quelques décennies), et la stabilité des ouvrages ne peut être garantie, avec des risques d'effondrement brutal. »

Ces recommandations font suite à un rapport technique remis au Préfet par le CEREMA en 2018 qui stipule que :

- ✓ les aléas de recul du trait de côte et de submersion se conjuguent et sont susceptibles de générer un **risque d'atteinte aux habitations** ;
- ✓ le risque principal pesant sur le secteur des 44 ha est la **survenue d'effondrements** et d'une **ruine des ouvrages de protection**.

C'est pourquoi **la mairie de Lège-Cap Ferret a décidé de prendre des mesures d'urgence**, de fermer les cheminements du public situés sur les ouvrages côté bassin, depuis « Chez Hortense » jusqu'à la Pointe, et d'avancer la mise en œuvre de certaines actions prévues dans sa stratégie de gestion de la bande côtière.

Sur la Pointe, les rechargements massifs de sable ont été identifiés comme la solution la plus efficace en termes environnementaux, réglementaires et financiers. Ils permettent de protéger les habitations à court et moyen terme, et s'inscrivent dans une démarche progressive :

- la gestion de l'urgence et du court terme (de quelques jours à quelques années, rechargement de 50 000 m<sup>3</sup> depuis l'hiver 2018) ;
- la gestion intermédiaire jusqu'à la mise en œuvre d'une solution pérenne (rechargements programmés de plus de 150 000 m<sup>3</sup> d'ici à 2020) ;
- la gestion du long terme (plusieurs décennies, reconstitution spatiale, poursuite de la réflexion...).

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- ✓ Des discussions sont engagées avec l'État et les riverains pour organiser le suivi et la gestion pérenne des ouvrages
- ✓ Le plan communal de sauvegarde est en cours d'actualisation pour intégrer les mesures d'alerte et d'évacuation sur les secteurs La Pointe et les 44 ha
- ✓ Les dossiers réglementaires pour les rechargements massifs sont en cours (études techniques, environnementales et hydrosédimentaires), en lien avec les services de l'État



Les travaux réalisés pendant l'hiver 2018-2019 ont permis d'éviter les risques de brèche.